

COMPOSITION DE PHILOSOPHIE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Laure BARILLAS, Vincent DELECROIX, Michael FOESSEL,
Sophie GALABRU, Florent GRELLARD, Agnès GRIVAUX,
Claire MARIN, Éric MARQUER, Nicolas RIALLAND,
Clélia ZERNIK

Coefficient : 3.

Durée : 6 heures.

Sujet : Représenter.

Analyses des notes

La moyenne de l'épreuve s'établit pour la session 2019 à 8,25 (écart-type : 2,98), contre 8,47 en 2018 (écart-type : 3,18) et 8,97 en 2017 (écart-type : 3,36). Les notes s'échelonnent entre 0 (3 copies) et 19 (1 copie). Sur 864 candidat.e.s ayant composé, chiffre en forte hausse par rapport à la session précédente (732 candidat.e.s), 261 (30,2%) ont obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 et 47 (5,44%) atteignent ou dépassent 14. Le nombre de copies ayant obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne de l'épreuve s'élève à 487. Le nombre de copies très faibles, notées entre 0 et 3, reste proportionnellement stable par rapport à la session précédente (31 contre 21 en 2018). En revanche la forte concentration des copies notées entre 6 et 8, soit 380, indique clairement le fait que les candidat.e.s se sont en général malaisément sortis d'un traitement minimal, et surtout simplement analytique et descriptif du sujet, et haussés à une réflexion réellement problématisée. La difficulté du sujet tenait paradoxalement aux prises immédiates qu'il fournissait : à des rares exceptions près, aucun.e candidat.e ne s'est trouvé.e totalement démunie, mais son traitement aura fait d'autant plus saillir les copies qui seront parvenues à s'élever au-dessus de propos et de références convenus pour livrer une réflexion authentiquement philosophique, structurée, dynamique et approfondie, parfois originale.

La moyenne et les écarts-types témoignent d'un niveau globalement satisfaisant. À quelques notables exceptions près, les copies sont la plupart du temps clairement rédigées – malgré quelques récurrentes défaillances orthographiques, grammaticales et stylistiques. De même elles manifestent une bonne qualité de travail en amont. Mais c'est moins la culture philosophique des candidat.e.s, qui aura fait la différence, que la manière de la mobiliser et de l'articuler à une réflexion portant *précisément* sur le sujet, en discriminant judicieusement ce qui en elle pouvait servir son traitement et ce qui ne lui était au mieux que périphérique, voire vainement ornemental. D'une manière générale, les correcteurs voudraient insister sur la différence entre une dissertation qui s'appuie sur la singularité du sujet proposé et une simple récitation du cours ou de pans du cours, parfois totalement hors sujet, parfois très lâchement reliée à lui, ou encore mobilisée de telle sorte qu'elle apporte très peu à la réflexion. Ainsi a-t-on pu lire des copies consacrant des développements entiers à la question du langage, dont seule une partie infime pouvait concerner le sujet, ou qui, en se concentrant par exemple sur la question de la représentation politique, livraient des exposés doxographiques passant un à un en revue les auteurs ou les œuvres canoniques, de Hobbes à Hegel, et « racontant » le passage de l'état de nature à l'état civil.

Introduction

Peut-être est-il nécessaire de rappeler qu'une introduction répond généralement à la double vocation de clarifier les termes du sujet et surtout de bâtir une problématique cohérente et dynamique à partir de cette clarification. « L'accroche » n'en doit pas pour autant revêtir un caractère purement ornemental. Trop souvent complètement séparée du reste de la réflexion introductive, cette accroche revêt un caractère artificiel, sans que l'exemple ou le cas ou l'expression ou la citation soit jamais repris ni même commenté dans la suite du travail. Souvent aussi, la volonté louable de faire saillir « l'actualité » du sujet induit artificialité, propos journalistiques ou complaisance à l'égard du sens commun. En l'occurrence une ouverture dévolue à l'incendie de Notre-Dame ou à la crise des « gilets jaunes » prend trop souvent un aspect convenu et superficiel ; elle débouche rarement, par exemple dans le second cas, sur une véritable analyse de la « crise de la représentation ». À l'inverse certaines bonnes introductions ont risqué de se lier entièrement à l'étude d'un cas ou d'un exemple évoqués pour commencer, démontrant ainsi la pertinence du choix initial, évitant aussi l'écueil inverse de s'enfermer dans un domaine unique de réflexion (un nombre impressionnant de copies citent ainsi, en position liminaire et avec plus ou moins de bonheur, le trop fameux « Ceci n'est pas une pipe » du tableau de Magritte, en en tirant peu de choses et se confinant à partir de là à la question de la représentation esthétique).

Pour ce qui est de la clarification terminologique, on rappellera encore qu'elle ne revêt aucun intérêt si elle se résume à des tautologies (rappeler par exemple que « représenter, c'est produire une représentation » paraît assez superflu) ou à des « définitions » soit évidentes soit générales : la plupart du temps, les termes du sujet, généralement non techniques, ne posent aucun problème de compréhension immédiate, ils relèvent du vocabulaire commun et il est donc inutile de rappeler ce que tout le monde entend ordinairement. Une clarification nominale est donc destinée exclusivement à faire surgir un problème sous-jacent, en introduisant des différences spécifiques non immédiatement apparentes, en distinguant d'emblée des acceptions trop souvent confondues, en produisant avec d'autres termes des rapprochements susceptibles de faire saillir ce problème, en choisissant clairement (c'est-à-dire en prenant clairement parti) une piste d'interprétation.

Puisqu'il s'agissait en l'occurrence d'un terme unique, un certain nombre de copies se sont légitimement préoccupées d'une compréhension d'abord littérale ou étymologique du représenter comme re-présenter ou présenter à nouveau, pour s'interroger sur ce que pourrait signifier un « présenter » initial, originel ou immédiat et demander conséquemment à quel motifs et enjeux, à quelle nécessité, surtout, pouvait répondre l'action de « présenter de nouveau ». Elles ouvraient ainsi la possibilité d'envisager par exemple le rapport implicitement hiérarchique entre les deux actions, et de préciser ce qui de l'un à l'autre est susceptible de se perdre ou de s'enrichir. À condition de ne pas prendre cette hiérarchie pour donnée et de chercher au contraire à la déconstruire, on pouvait entrer dans une véritable problématique. L'avantage était aussi de satisfaire l'exigence minimale d'introduire des différences spécifiques avec des termes proches ou apparentés qui peuvent eux-mêmes participer à la mise au jour de certains aspects importants du terme (peindre, imiter, signifier, décrire, figurer, etc.)

En outre la grammaire et les usages du verbe en question ne pouvaient être négligés et s'y rendre attentif fournissait même la possibilité d'entrer dans des problématiques spécifiques. Ainsi « représenter quelque chose » ne se confond-il pas plus avec l'action d'« être le représentant de » quelqu'un ou de quelque chose qu'avec l'action de « se représenter » – distinctions qui ont pu être manifestées dans certaines copies à partir d'expressions courantes ou idiomatiques (« cette personne représente beaucoup pour moi »), et plus heureusement mais plus rarement à partir d'une courte démarche analytique. Ainsi le caractère actif ou passif, transitif ou quasi-intransitif de l'action pouvait-il du moins fournir une piste qui mette un peu en mouvement des taxinomies trop statiques ; il pouvait également induire à s'interroger sur le sujet ou le support de l'acte : un signe, un symbole, voire une allégorie qui représente autre chose que lui-même n'est pas évidemment pas la même chose qu'un sujet producteur.

Bien entendu de telles précisions lexicales ne peuvent se substituer à la problématique proprement dite et la simple taxinomie des acceptions distinctives fournir un plan solide pour la dissertation, à moins d'être dynamisée par une question unifiante et un développement cohérent et progressif.

Encore fallait-il prendre au sérieux la formulation précise du sujet. Les candidat.e.s n'avaient pas affaire à une notion, mais à un terme désignant un acte ou une activité. Malheureusement « représentation » aura été bien trop souvent et dès le début substitué à « représenter », ce qui invitait alors à ne traiter que marginalement de l'acte ou de l'activité de représenter, de ses motivations et de ses

fins, de ses modalités et de ses limites - et surtout de l'opération qui la définit. Une telle substitution, en réalité, *inversait* exactement la dynamique de la réflexion, dans la mesure où une interrogation éventuelle sur la nature de la représentation ne peut que *découler* et *dépendre de* l'analyse de l'acte de représenter, et non l'inverse. Faute de suivre cette logique analytique, voire simplement phénoménologique, qui va de l'acte à ses corrélats, ses produits et ses effets, on avait tous les risques de se perdre dans de fausses et générales taxinomies des représentations.

Mais le vice d'un tel procédé n'aura pas été seulement de fausser l'acception du sujet et de se priver d'une réflexion originale : il est aussi d'avoir facilité les confusions, associations d'idées et équivalences permises seulement par un défaut d'attention ou d'approfondissement. Plutôt que d'introduire des distinctions pertinentes, et mêmes fondamentales pour la progression de la réflexion, ces candidat-e-s ont eu tendance à tout assimiler, la représentation devenant l'équivalent d'« image », de « symbole » ou de « signe » ou plus vaguement encore de « pensée », « perception », parfois même de « sensation ». Si de tels termes ou de tels concepts peuvent être partie prenante de la réflexion, leur substitution pure et simple au terme propre du sujet interdit ce que la réflexion devrait justement produire : une clarification problématisée et dynamique du terme.

Enfin une attention préalable portée aux sens multiples du terme et de ses emplois permettait de dégager des domaines spécifiques dans lesquels l'action de représenter pouvait être mobilisée. Or beaucoup trop de candidat-e-s n'ont pas aperçu la multiplicité de ces registres d'emploi (politique, esthétique, épistémologique). La plupart du temps, cet oubli ou cette négligence interdisait aux copies d'atteindre la barre des 10 / 20, même si le jury a pu reconnaître – et valoriser – çà et là des réflexions de qualité portant sur un seul registre et négligeant, volontairement ou non, les autres. La perception de ces différences, en revanche, n'interdisait pas à la réflexion de s'ancrer de manière privilégiée dans l'un ou l'autre de ces domaines. Certaines copies ont pu ainsi heureusement tirer parti d'un paradigme initialement esthétique (peinture, littérature, représentation théâtrale, etc.) pour penser le problème.

Mais en être averti et le mentionner en introduction ne suffit pas à organiser une réflexion de manière cohérente. Bien souvent les copies se contentent d'établir et de suivre une taxinomie de ces registres, traitant de questions qui demeurent finalement hétérogènes les unes aux autres, selon le registre ou le domaine choisi, sans qu'un fil unitaire de la réflexion ne permette autrement que de manière lâche d'établir une progression. À l'inverse, toutes les copies qui auront réussi à subordonner ces différences de registre à un développement unitaire auront été très favorablement considérées, la progression d'un registre à l'autre étant motivée par l'approfondissement de la compréhension du terme suivant un problème spécifique.

Pour ce qui est du problème directeur, enfin, dont l'esquisse ou l'exposition constitue la partie centrale et essentielle de l'introduction, on rappellera qu'il ne peut en tout cas émerger du traitement d'un sujet-notion en multipliant les fausses questions, notamment celle portant sur « l'essence » et qui consiste simplement à apposer l'interrogation « Qu'est-ce que ? » au terme-sujet : la réponse à une telle question, pour autant qu'elle ait un intérêt, ne peut se profiler qu'au terme du traitement d'un problème impliqué dans la notion en question. Les candidat.e.s doivent savoir qu'énoncer ou résumer sous cette forme le « problème » auquel le développement se consacrera envoie un mauvais signal aux correcteurs : c'est l'indice qu'il ou elle n'est pas parvenu.e à en distinguer ou à en construire aucun. De même chercher à manifester le caractère vital de l'activité de représenter ou simplement son enracinement dans les conditions premières de l'existence ne pouvait suffire à faire émerger un *problème*, sinon à observer, vaguement d'abord, le paradoxe qu'une telle activité, dont l'effet sinon la fin est de nous mettre en présence du « réel » (ou de quelque chose du réel), voire d'en construire sous une certaine *forme* la réalité, est aussi ce qui est simultanément susceptible de nous en éloigner. Embryon d'un problème qui aura été assez souvent aperçu par les candidat.e.s, mais qui méritait évidemment de se préciser et de se complexifier.

Certaines copies, à l'inverse, se sont d'emblée enfermées dans un problème particulier, s'interdisant ainsi d'explorer des aspects pourtant indispensables du sujet. Ainsi en fut-il de la question : « Peut-on tout représenter ? » ou, pire, « y a-t-il de l'irreprésentable ? » qui a manifestement exercé une certaine attraction sur les candidat.e.s. Questions indéniablement intéressantes qui pouvaient certes devenir importantes dans le traitement du sujet, mais dont on admettra qu'elles biaisent et à la fois

restreignent ce qui était proposé – outre le fait que leur traitement risquait bien souvent de se réduire à un simple catalogue des « objets » irreprésentables ou des proscriptions dont certaines formes ou certains contenus de représentations ont pu faire historiquement l'objet.

Plus néfaste encore était la démarche qui consistait à se demander, à la limite de l'absurdité, s'il faut ou non représenter. Non seulement ce type de questions – au reste souvent simplement rhétorique – se heurte à des évidences tenaces (on voit difficilement ce que pourrait signifier de se passer tout à fait de la faculté de représenter, à part acquérir une faculté intuitive pure digne des anges), mais surtout elle biaise là encore le traitement du sujet, comme ce fut malheureusement assez souvent le cas, selon une perspective axiologique ou normative. Sans doute la perception des limites inhérentes à l'acte de représenter, voire la critique de certains de ses effets étaient-elles partie intégrante du traitement du problème ; mais s'il s'agissait de livrer une critique, au sens kantien du terme, de la faculté de représenter, ce n'était certes pas dans le but de décider s'il en fallait ou non proscrire l'usage et moins encore décider si c'était bien ou mal de représenter. En revanche, comme certaines copies s'y sont adonnées en se référant à la querelle iconoclaste ou à l'interdit biblique ou coranique de fabriquer des images de Dieu, *interroger* une telle proscription de la représentation dans certains systèmes de sens, notamment religieux mais pas seulement, pouvait fournir des éléments intéressants, à condition toutefois de ne pas non plus s'en tenir à des connaissances vagues ou de seconde main en la matière. On aurait d'ailleurs pu souhaiter qu'une telle perspective soit plus approfondie dans d'autres domaines, notamment politique : la possibilité ou l'impossibilité de représenter, dans ce dernier domaine, ne relève pas seulement d'une question relative à la nature du régime représentatif et à ses limites, mais aussi de celle, fondamentale, portant sur le caractère potentiellement irreprésentable ou au contraire constamment représenté des principes même du politique (la souveraineté, la nation, le peuple, etc.). Quelques copies, d'ailleurs, l'ont esquissé, traitant de la figure du roi et même du portrait du roi.

On rappellera également que le problème dont le traitement doit servir de fil directeur au développement de la dissertation ne peut prétendre épuiser tous les aspects du sujet. À cette exigence d'exhaustivité impossible à satisfaire et qui risque de disperser et désarticuler la réflexion, le jury préférera toujours l'engagement ferme d'un.e candidat.e en faveur d'une ligne problématique claire. À charge pour lui de ne pas laisser de côté des pans significatifs ou des aspects majeurs du sujet. Il en va de même, du reste, pour l'exercice de l'oral (voir plus loin).

Développement

Le développement d'une dissertation doit répondre à des exigences de cohérence et de dynamisme. Une succession d'études de « cas » ne peut s'y substituer, moins encore la juxtaposition d'exemples sans lien véritable, lesquels n'ont pas valeur d'arguments. Seule une problématique unitaire, clairement établie dès l'introduction, peut permettre de souscrire à ces exigences. Si le jury a évidemment tenu compte et valorisé la qualité d'analyses ponctuelles et surtout approfondies portant sur des domaines ou des cas particuliers, que ce soit l'art du portrait ou la critique de la représentation politique chez Rousseau, il faut cependant rappeler que ces analyses ne remplaceront jamais une dynamique d'ensemble dans le traitement du sujet : elles doivent au contraire en être le support et la relance occasionnelle.

Le rapprochement (mais certainement pas la confusion ni la substitution) presque naturel, en tous les cas très fréquent et liminaire, entre représenter et imiter pouvait ainsi se justifier dans la mesure seulement où il ouvrait sur une enquête qui privilégiait moins les modalités diverses du représenter, qu'une analyse de l'acte lui-même qui puisse répondre du moins à une question analytique préalable : que *fait-on* lorsque l'on représente ? Question, en soi non problématique et qui revêt d'ailleurs un double sens (qu'est-ce qui se passe dans l'acte ? et qu'est-ce qu'il produit exactement ?), dont le traitement pouvait se préciser dans d'autres interrogations conjointes : quelles facultés sont mobilisées dans cet acte ou cette activité (et différencier acte et activité de représenter pouvait également constituer un passage obligé) ? Quel rôle peut y jouer la référentialité ? Qui est le sujet d'une telle activité ? De quelle manière s'insère-t-elle dans d'autres modes de rapport au(x) monde(s), humain ou non-humain ? À quelle fin peut-elle

répondre ? Etc. Le point de convergence de telles questions constituait peut-être l'un des enjeux majeurs du sujet, à savoir l'identification d'un paradigme possible – et discutable – de la rationalité.

Le traitement de ces questions indispensables, qui en elles-mêmes ne représentent pas la problématique proprement dite mais sont suscitées par elle, ne pouvait en rester aux problèmes de l'imitation ou au paradigme de la *mimésis*, même si ceux-ci devaient constituer un passage obligé, que la référence à la *Poétique* d'Aristote, parfois évoquée, permettait de sortir un peu de l'ornière des restitutions souvent peu élaborées de la *République* de Platon. Du reste, la référence convenue à Platon et à l'image des trois lits (probablement 70 % des copies l'ont mentionnée), moins massive mais très répandue également au *Cratyle*, laissait paraître au sein des copies une nette différence, à laquelle le jury a été sensible, entre les récitations scolaires et superficielles, liées manifestement à des lectures de seconde main, et quelques rares analyses vivantes, précises et authentiquement critiques. En outre et compte tenu de cette empreinte initialement platonicienne, une telle focalisation pouvait également induire des effets de distorsion dans le traitement du sujet. Celui du jugement de valeur porté sur l'acte de représenter comme activité d'imitation, de la hiérarchie implicite ou explicite dans laquelle il se voit dès lors inséré, en fut malheureusement le plus massif ou le plus apparent.

Une majorité de copies se sont donc attachées avec plus ou moins de bonheur à mettre en question progressivement l'assimilation du représenter à l'activité d'imiter. Elles ont débouché ainsi sur un problème qui pour être central nécessitait d'être rapidement précisé : celui de l'écart entre la représentation et la « chose » représentée. C'est là sans doute que se manifestait le plus clairement la différence entre les candidat.e.s qui choisissait de suivre la voie plus difficile d'une analyse du représenter et celles ou ceux qui, d'une manière ou d'une autre, substituaient plus commodément mais plus fausement la représentation au représenter. À tous le moins, la distinction entre représenter et reproduire, très souvent évoquée, devait permettre à la réflexion de ne pas rester strictement cantonnée à une approche matérielle de l'acte en question et se diriger vers une compréhension en termes de faculté, voire de disposition.

En outre, si ce problème de l'écart devait être abordé, son traitement ne devenait réellement fécond qu'à la condition d'inscrire l'acte de représenter dans les modalités du rapport au monde, à charge pour les candidat.e.s de préciser au fur et à mesure de quel monde il peut s'agir dans ce cas et à quelles fins ce rapport peut se spécifier dans l'acte de représenter (le saisir, le découvrir, l'intelliger, voire le constituer).

C'est la raison pour laquelle, on peut regretter que, à ce niveau, les candidat.e.s ne se soient pas davantage attaché.e.s à l'analyse des facultés mises en jeu dans l'acte de représenter, notamment l'imagination. Elle paraissait pourtant indispensable, si l'on voulait ne pas s'en tenir à des considérations extérieures sur le rapport entre la représentation et ce qui est représenté (ressemblance *versus* dissemblance, exhaustivité *versus* simplification, clarté *versus* opacité, etc.). Des analyses sur le *jeu* de l'imagination fournissait en outre un moyen d'accès à la fois plus original et plus satisfaisant à la référence kantienne pourtant massivement mobilisée. Là encore les allusions trop générales, voire partiellement hors sujet de la *Critique de la raison pure* se révélaient grandement insuffisantes ; mais quelques copies ont su trouver des ressources bienvenues dans la *Critique de la raison pratique* (représentation de l'idéal moral), voire dans la troisième *Critique*.

De même, si en suivant un tel fil on pouvait effectivement *aboutir* à (et non commencer par) s'interroger sur le *statut* de ce que pouvait produire l'acte de représenter, des analyses à la fois fines et approfondies étaient requises. Fines : signes, symboles, images, figures, modèles représentent par des modalités dont il faut préciser les différences, en se rapportant notamment au jeu du rapport de référence d'une part et de la signification d'autre part. Approfondies : la question du statut peut déboucher en effet sur une interrogation concernant le genre d'être – ou de prétendu moindre-être – que produit l'acte de représenter. Cette perspective ontologique ne devait pas à son tour rester prisonnière de la conception platonicienne du simulacre – encore qu'à s'y attacher réellement, les choses pouvaient apparaître plus complexes que la simple condamnation de la copie que les candidat.e.s attribuent trop rapidement à Platon.

Le débouché « ontologique » de telles interrogations – quel est « l'être » voire la « réalité » de ce que produit l'acte de représenter ? – n'était en effet pas illégitime. La plupart du temps, il a été abordé dans le cadre d'une opposition plus ou moins dynamique entre imiter (produire une « simple » copie, voir un simulacre) et créer (produire un être nouveau). Mais au moins fallait-il préciser ce que pouvait signifier un représenter qui fût réellement créateur. Certaines copies, en interrogeant par exemple l'art du portrait, l'ont esquissé. Surtout il était impératif, là encore, d'échapper aux jugements normatifs implicites, distinguant trop rapidement entre la stérilité de la copie et la fécondité de la création. À tout prendre une interrogation critique sur le privilège accordé implicitement à la présentation immédiate ou « en personne » de la chose ou du référent offrait davantage de dynamisme à la réflexion, comme il était nécessaire de déconstruire les oppositions simples entre authenticité de l'original et fausseté de la représentation-copie et les jugements de valeur qui les accompagnent. À ce titre d'ailleurs, les copies qui s'engageaient dangereusement dans des réflexions très générales sur le « vrai » – très souvent confondu avec le « réel » – et le « faux » auraient dû au moins tirer profit d'une interrogation, même minimale, sur les critères normatifs qui encadrent l'acte de représenter : non seulement ces critères ne se résument pas à celui de la « fidélité » au réel représenté, mais l'idée de bien ou mal représenter, on l'admettra, ne se résume pas non plus à celle de savoir si une représentation est vraie ou fausse, ou de l'ordre du vrai ou du faux.

Dans cette perspective « ontologique », certain.e.s candidat.e.s ont également interrogé, dans des domaines divers, le statut du *substitut* comme produit de l'activité de représenter : mise en présence d'un absent ou substitution du représentant au représenté, une telle opération n'est pas seulement à examiner en vertu de la fin qu'elle vise et de la nécessité à laquelle elle répond (par exemple dans le cadre de la représentation politique), mais bien de la nature de ce qu'elle produit – un être qui est à la fois lui-même et l'autre qu'il représente ou « à la place » duquel il se tient.

Sans doute sous l'effet de la même et irrésistible tendance au jugement de valeur, de nombreux candidat.e.s ont préféré substituer à cette approche qui menaçait de devenir technique une approche plus « existentielle » de la question. Représenter devient ainsi plus ou moins le synonyme de « jouer un rôle » et, une fois rapidement évoqué le paradoxe du comédien, « jouer un rôle » se voit interprété dans sa dimension sociale. Là encore, alors, une différence assez nette devenait perceptible, entre les copies qui approfondissaient quelques « thèses » attribuées à Bourdieu ou Marx concernant la manière dont des individus, plus sûrement que des discours, représentent leur classe et celles qui se contentaient, après avoir fait allusion à la mauvaise foi sartrienne, de déplorer l'inauthenticité de ceux qui « jouent un rôle » au lieu d'être « vraiment eux-mêmes ». Ces dernières reconduisaient ainsi, sans les interroger, des oppositions aussi massives et peu satisfaisantes que celle du paraître et de l'être.

D'excellentes copies pour y répondre se sont plutôt demandé *quand* et *sous quelles conditions* (notamment des conditions de légitimité) quelque chose pouvait en quelque sorte se mettre à représenter (autre chose), déplaçant ainsi progressivement la compréhension de l'acte de représenter vers l'idée selon laquelle il tient moins à certaines modalités spécifiques d'une opération du sujet, par exemple une opération mentale, qu'à un processus d'attribution de sens selon des dispositifs (voire des codifications) particuliers plus ou moins visibles, qui ont partie liée à la culture ou à la tradition aussi bien qu'à des règles formelles.

C'est notamment ici que le domaine politique, mais aussi le contexte du monde social, fournissait un riche terrain d'analyse. La manière dont un monarque *incarne* la souveraineté n'est certainement pas la même chose que la manière dont un magistrat, un délégué ou un député représentent ceux qui les ont élus. Mais dans ce cas, il ne faut pas seulement se rendre sensible, à partir de Rousseau d'un côté ou de Marx de l'autre, aux critiques du dispositif représentatif au cœur du corps politique démocratique : il faut encore interroger sérieusement, lorsque l'on affirme que le représentant ne représente pas ou plus ce(ux) qu'il est censé représenter, ce que peut signifier un représentant qui ne représente pas. Si par là on s'engage dans une réflexion sur la *représentativité* du représentant, on s'offre non seulement le moyen de réfléchir, dans une perspective épistémologique, sur quelques instruments ou méthodes destinés à fournir des images « représentatives » de la réalité (dans le cadre des sciences sociales, par exemple), mais aussi d'interroger, par exemple dans un sens politique ou encore sociologique, les conditions de légitimation de ce qui est censé représenter.

Quelques bonnes copies se sont ainsi progressivement ouvertes à l'exploration problématique des conditions externes (concernant notamment le rôle des *codifications* de la représentation) qui rendent effectif l'acte de représenter. Cette exploration ne se limitait pas au simple constat d'un relativisme culturel, encore moins simplement psychologique (ce qui représente quelque chose pour moi représente autre chose pour un autre, voire ne représente rien du tout), mais elle débouchait sur la prise en compte d'une historicité inhérente à une telle activité. Certaines même, en se haussant heureusement à une réflexion sur cette plasticité historique, sont parvenues à interroger le rôle paradigmatique que l'activité de présenter a pu jouer ou joue encore dans notre rapport au monde au travers de l'organisation des sciences et des modes de pensée. Il n'était pas question, bien entendu, d'exiger de la part des candidat.e.s la connaissance des réflexions menées à ce sujet par le Foucault de *Les mots et les choses*. Mais le fait est que certaines copies ont à leur manière envisagé le rôle matriciel d'une telle activité, jusqu'à y voir l'élément principal d'une *épistémè* dominante. L'idée d'un « âge du représenter », qui ne se résumait évidemment pas à l'affirmation gratuite et partiellement incompréhensible selon laquelle « aujourd'hui, on représente tout » (sic), pouvait être ainsi abordée.

À ce titre, il était certes légitime de s'interroger sur les fins d'une telle activité et une perspective pragmatiste s'est souvent imposée dans les copies, selon laquelle l'acte de représenter relevait d'une opération de simplification ou de modélisation nécessaire à la saisie du réel et à sa manipulation. Sans tomber immédiatement dans les jugements dépréciatifs ou les évaluations critiques concernant une trahison supposée du réel, en évitant aussi d'en stigmatiser trop rapidement l'efficacité pratique pour promouvoir des modes prétendument plus « authentiques » d'accès au réel (dont la nature, il faut le dire, est demeurée assez informe), quelques bonnes copies ont tenté à ce sujet de penser cette modélisation dans le cadre de certaines méthodes scientifiques, en mobilisant notamment et avec plus ou moins de bonheur, leur culture en sciences sociales et en sociologie en particulier : c'était tout à fait légitime et même bienvenu. Moins satisfaisante aura été la réflexion à partir des mathématiques, souvent limitée à une analyse superficielle du tracé géométrique ou des courbes « illustrant » (sic) ou « traduisant » (sic) visuellement des fonctions, et d'autant que le caractère pragmatique ici de l'activité de représenter (si c'est bien le cas) n'est certainement pas évident.

C'est évidemment à cette occasion qu'on a pu regretter que la réflexion de la plupart des candidat.e.s ne parvienne pas s'élever jusqu'à ce que pouvait signifier une pensée par figure ou représentation, une pensée figurative, qu'il fallait par exemple distinguer d'un concevoir ou même d'un imaginer. Quelques candidat.s en ont pourtant effleuré l'idée à partir de la référence attendue à Hegel. Il était possible – certaines copies l'ont bien vu – d'y parvenir en se gardant de rabattre tout de suite une telle analyse sur des perspectives exclusivement fonctionnalistes : trop souvent la question de savoir à quoi peut bien servir de représenter s'est substituée à toutes les autres possibles ou en a orienté la compréhension. Non pas qu'il fût nécessaire à l'inverse de promouvoir une « gratuité » de l'acte de représenter : il fallait plutôt comprendre que la question des fins pragmatiques visées éventuellement par un tel acte n'épuisait pas tout ce qu'on pouvait en dire. Au demeurant, si l'on choisissait une perspective aussi exclusive, il était nécessaire de pousser la réflexion au-delà de la simple constatation selon laquelle représenter nous aide à nous repérer dans le monde, voire à y agir de manière plus efficace (on rappellera toutefois que chez Schopenhauer, cité par quelques candidat.e.s., représenter entretient un rapport de symétrie, voire d'opposition avec vouloir). Affirmer plus ou moins clairement qu'une telle activité, voire la *faculté* de représenter elle-même, ne peut se comprendre qu'à la lumière des effets pragmatiques que l'on en attend (au sens où, pour W. James par exemple, la représentation-copie n'est que le plus bas degré de l'activité cognitive) nécessitait d'examiner un peu dans le détail ce qu'elle *fait*, justement c'est-à-dire la manière dont elle organise l'expérience. Là comme ailleurs, les meilleures copies sont celles qui, loin d'avoir été obnubilées par la question de la nature de la représentation, se sont avec courage lancées sur la voie plus indécise mais plus fidèle au sujet d'une compréhension des opérations du représenter, lesquelles ne se limitent pas à une simplification du réel destinée à le rendre plus « manipulable ». En voyant par exemple qu'il s'agissait tout autant d'introduire des structures d'ordre, elles ont pu se hausser à la question majeure de savoir ce que pouvait être un monde ordonné par l'opération de représenter ou par des effets de représentation, que ce monde soit « naturel » ou « humain ».

Au terme de ces considérations, le jury voudrait revenir une dernière fois sur la question de l'usage requis, pour l'épreuve, de la culture philosophique. Cette culture est évidemment irremplaçable, elle est dispensée par le cours et par les lectures personnelles qui l'accompagnent. Les copies qui l'ignorent, dont certaines presque totalement, sont justement sanctionnées : la philosophie est autant liée à une herméneutique des textes philosophiques qu'à une démarche raisonnée, cohérente, argumentative et critique de la réflexion. En outre elle se doit d'être approfondie et *précise* : une copie qui se contente de mentionner le nom de Platon ou celui de Kant est en dessous des exigences minimales. De même la mention d'une œuvre en général, sans que la ou le candidat.e n'en travaille un passage significatif et dûment identifié, n'a pratiquement aucune portée. Enfin on ne saurait trop recommander aux candidat.e.s de n'en pas rester à des références convenues ou de les aborder sous un angle un peu original : certaines copies sont brillamment parvenues à le faire, se ressaisissant de références pourtant très (trop) attendues à Platon, Rousseau ou Kant. A tout le moins le traitement de telles références réclament-ils une exégèse précise et informée.

Mais l'exposition de cette culture ne fournit pas encore en elle-même un critère décisif. C'est son *usage* qui fait l'objet de toute l'attention des correcteurs. Sa mobilisation n'a pas pour vocation de se substituer à la réflexion et encore moins au traitement du sujet pour lui-même. C'est même tout l'inverse puisque c'est cette réflexion et ce traitement qui doivent en guider l'usage. Les candidats doivent savoir que la récitation du cours pour lui-même et le « plaquage » de références plus ou moins hasardeuses non seulement n'enrichissent ni ne valorisent la copie, mais la desservent au contraire. Trop de copies se sont ainsi fourvoyées dans des expositions largement hors-sujet ou se sont encombrées de références au mieux ornementales. À l'inverse les correcteurs ont systématiquement valorisé un usage précis manifestant une attention réelle à la spécificité du sujet (il en va de même, du reste, pour l'usage des exemples ou des autres références culturelles, historiques, artistiques, etc.). Dans ce cas, ce que les candidat.e.s ont su laisser de côté comme inessentiel est parfois aussi important que ce qu'ils ont effectivement mobilisé : savoir ce qui entre de plain-pied dans le traitement du sujet est l'une des exigences majeures de l'exercice.